VILLE DE LILLE

CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

VILLE DE LILLE

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

TOME XLV

ANNÉE 1915

LILLE

IMPRIMERIE DELEMAR & DUBAR, RUE DE LENS, 12 *ter*

1916

TABLEAU

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

DANS L'ORDRE DES SUFFRAGES OBTENUS

ÉLECTIONS DES 5 & 12 MAI 1912

MM.

1. **DELESALLE**, Charles-Émile-Joseph.
2. **LAURENGE,** Marcel-Aimé-Élie ✻.
3. **DAMBRINE**, Léon-Alfred-Jules.
4. **CREPY-SAINT-LÉGER,** Lucien-Léon.
5. **REMY**, Charles-Louis.
6. **LIÉGEOIS-SIX,** Désiré, ✪ I.
7. **DUBURCQ,** Jules-Jean-Baptiste.
8. **BAUDON,** René-Adolphe-Célestin.
9. **BRACKERS-D'HUGO,** René-Hubert.
10. **DRUEZ,** Eugène-Charles-Jules.
11. **DANEL,** Léonard-Marie.
12. **BARROIS,** Pierre-François.
13. **DELOS,** Jules.
14. **DUPONCHELLE,** Ferdinand-Bénoni ✪ I.
15. **OVIGNEUR,** Paul-Henri-Jules.
16. **GOSSART,** Albert-Philippe-Gustave ✻.
17. **DANEL,** Désiré-Julien.
18. **COUTEL**, Charles-Louis.

MM.

19. **LEGRAND-HERMAN,** Albert-Désiré.
20. **LESOT,** Ernest-Alexis.
21. **BINAULD,** Florent-Marie-Joseph.
22. **VALDELIÈVRE,** Georges-Pierre-Marie
23. **SOCKEEL,** Arthur.
24. **BUISINE,** Louis-Joseph.
25. **PARMENTIER,** Auguste-Régis.
26. **RICHEBÉ,** Emile-Charles-Henri.
27. **BARÉ,** Charles-Marie-Emile.
28. **COILLIOT**, Jean-Baptiste-François.
29. **DUCASTEL,** Casimir-Georges.
30. **LELEU,** Gustave-Anatole.
31. **BOUTRY,** Achille-Joseph.
32. **GOBERT,** Marie-Léon ✪ I.
33. **WAUQUIER,** Georges-Henri.
34. **GRONIER,** Maurice-Jean.
35. **LESSENNE,** Georges-Joseph.
36. **GUISELIN,** Louis-Joseph.

M. RICHEBÉ est décédé le 25 Juin 1915.

N° 1

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Samedi 30 Janvier 1915

Pages

Baux :

Prise en bail. — École rue de Douai, 43 *bis* 2

Police. — Commissariat du 3e arrondissement 3

Police administrative :

Secours aux chômeurs. — Règlement 11

Administrations diverses :

Guerre — Secours aux chômeurs 11

Frais occasionnés par la guerre. — Avances aux communes et aux établissements publics 8

Voirie :

Emprises. — Suppression de redevances annuelles 9

Assistance :

Familles nombreuses 4

Femmes en couches. 4

Secours aux chômeurs. — Règlement 11

Dépenses :

Avances aux communes et aux établissements publics. 8

Sapeurs-Pompiers :

Caisse de secours 3

L'an mil neuf cent quinze, le Samedi trente Janvier, à cinq heures du soir, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lille.

Présidence de **M. Charles DELESALLE**, Maire.

Secrétaire : **M. OVIGNEUR**, Conseiller municipal.

Présents :

MM. Ch. Delesalle, Crepy-Saint-Léger, Remy, Liégeois-Six, Duburcq, Baudon, Brackers-d'Hugo, Druez, Ovigneur, Legrand-Herman, Lesot, Sockeel, Buisine, Richebé, Baré, Ducastel, Leleu, Boutry, Lessenne et Guiselin.

Excusés :

MM. Dambrine, Delos, Duponchelle, Binauld, Coilliot, Barrois, Gobert et Danel Léonard.

Sous les drapeaux :

MM. Laurenge, Gossart, Danel Désiré, Coutel, Valdelièvre, Parmentier, Wauquier et Gronier.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Rapport de M. le Maire

1354

Prise en bail.
Ecole de filles rue de Douai.

Messieurs,

Le bombardement ayant détruit le groupe scolaire de la rue Fénelon, nous avons décidé de réouvrir l'école de filles dans l'immeuble sis à Lille, rue de Douai, 43bis, appartenant à Mme Vve Virnot-Gamonet et consorts.

Nous avons obtenu de Mme Virnot le bail de cette maison pour une durée de neuf années du 1er Janvier 1915 avec la faculté pour la Ville seule de faire fin de bail à l'expiration de chaque année, moyennant un préavis de six mois, mais à charge par celle-ci de refaire les peintures et badigeons intérieurs en cas d'occupation de l'immeuble pendant moins de trois ans.

Le loyer annuel a été fixé à 3.000 fr.

Les frais de bail seraient supportés par la Ville ainsi que ceux de négociation s'élevant à la somme de 150 fr. due à M. Lhermitte, receveur de rentes à Lille, rue d'Armentières.

Nous vous prions, Messieurs, de nous autoriser à passer acte de cette location, de voter la somme de 3.000 fr. afférente au loyer de l'année 1915 et celle de 150 fr., toutes deux à prendre sur les ressources disponibles de la présente année.

Le Conseil, adoptant les conclusions du rapport, vote un crédit de 3.150 fr., à prélever sur les ressources disponibles de l'Exercice 1914.

1355
—
Commissariat de police du 3e arrondissement
Location.

Rapport de M. le Maire

MESSIEURS,

Le poste de police du 3me arrondissement ayant été détérioré lors du bombardement, la Ville a pris en location pour le fonctionnement du service deux pièces dépendant de la maison sise rue de Fives, 5, occupée par M. Jules Despinoy, moyennant un loyer annuel de 400 fr. payable par trimestre à terme échu, et sans charges

Ce bail aurait lieu pour une année du 15 Octobre 1914, renouvelable par tacite reconduction et résiliable à l'expiration de chaque trimestre au gré des deux parties.

Nous vous prions de vouloir bien ratifier cette convention pour laquelle une déclaration de location verbale sera faite à l'Enregistrement en temps opportun.

Adopté.

1356
—
Sapeurs-Pompiers.
Secours.

Rapport de M. le Maire

MESSIEURS,

Le sapeur-pompier Letombe, blessé lors de l'incendie du 9 Février 1914, est atteint, ainsi que le constate un certificat délivré le 30 Décembre 1914 par les Docteurs Curtis et Castelain, d'une incapacité permanente et partielle de travail.

Aux termes de la loi du 31 Juillet 1907, le sapeur Letombe a droit à une pension annuelle de l'Etat de 500 fr. Cette pension étant accordée après avis du Conseil municipal, nous vous prions d'émettre un avis favorable.

En attendant que cette pension soit accordée, nous vous proposons de voter un secours annuel de 500 fr. pour l'année 1915, et payable par trimestre. Cette somme, qui constitue une avance sur la pension, serait prélevée sur la Caisse de secours du Bataillon.

Adopté.

1357
—
Assistance aux familles nombreuses.

Rapport de M. le Maire

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 14 Juillet 1913, relative à l'assistance aux familles nombreuses, le Bureau d'Assistance a dressé la liste des demandes qui lui ont été remises.

Elles se répartissent comme suit :

1° — 4 demandes de la première partie, comprenant les chefs de famille ayant plus de 3 enfants âgés de moins de 13 ans ; cette liste représente 4 indemnités formant un total de. . . . . 30 fr. »

2° — 3 demandes de la première partie, comprenant les femmes ayant plus d'un enfant âgé de moins de 13 ans ; cette liste représente 6 indemnités formant un total de . . . . . 45 fr. »

3° — 8 demandes de la première partie, comprenant 8 allocations supplémentaires formant un total de 60 fr. et intéressant des personnes bénéficiant déjà des dispositions de la loi.

La liste comprend 18 indemnités de 7 fr. 50, soit . . . 135 fr. »

Nous vous prions de vouloir bien les approuver.

Adopté.

1358
—
Assistance aux femmes en couches.

Rapport de M. le Maire

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 17 Juin 1913, complétée par la loi des finances du 30 Juillet 1913, nous avons envoyé à la Préfecture du Nord 294 demandes d'assistance aux femmes en couches qui, en raison de

l'urgence, n'ont pu être soumises à l'instruction prévue pour l'inscription sur la liste.

Ces demandes intéressent :

Mmes Ameuw née Saelens Adèle, Decoene Angèle, Deregnaucourt née Blanmaert Marie, Destérer née Paquier Octavie, Favier née Maugé Louisa, Fervin née Coffyn Emilienne, Fourmestraux née Claisse Joséphine, Geutot née Fremaux Louise, Hennion Gabrielle, Kindt Suzanne, Lagoucke Eugénie, Lainé née Lemahieu Aline, Laurent née De Conninck Roseline, Lezenne Célina, Maserez née Legru Jeanne, Mayer née Olivier Romaine, Muller Joséphine, Muylaert née Pacqueur Adonia, Pipart née Haers Elodie, Trainaux née De Haisne Odile, Apéro née Stevens Elvire, Boelens Clémentine, Decuyper née Spirkens Marie, Delecroix née Kisling Marthe, Evrard née Miston Rosalie, Leenkneckt Julienne, Lherminez née Faitiche Hélène, Minne Marie, Ochiné née Brion Anne, Parent née Thiempont Léonie, Rosen née Van Trichteveldt Rachel, Six née Adeline Marie, Bigard née Vandenbosse Marie, Delhaye Jeanne, Heulle née Holbart Adrienne, Sueur née Lacaute Urbainé, Taillez née Courselle Marie, Vervenne née Van Assene Gabrielle, Aubert née Desmer Emma, Bartier née Lemant Madeleine, Bauduin née Laffez Germaine, Bellin née Duhamel Louise, Bert Rachel, Blum née Dutordoir Marthe, Boitiaux née Bourdon Jeanne, Breton née Codroit Héloïse, Caudron née Leloup Albertine, De Bruyne née Madeleine Romanie, Delarue née Cazalbon Marie, Delaby née Despicht Héléna, Delfaert née Yytterhaegen Rosalie, De Praetere Hélène, Duriez née Vandevelde Carmen, Félix née Duthilleul Juliette, Fidelle née Marécaux Jeanne, Foucart née Truffin Hortense, Franchomme Agnès, Gaeremynck née Deliguié Marie, Genevriez née Sautré Louise, Godefroidt née Serember Oda, Gravelin née Waelis Berthe, Guilluy née Helevaut Zulma, Hendryck née Van Cauterau Marie, Hien Florine, Lefebvre Louise, Lenne Marthe, Linseele née Martin Victorine, Martain née Wartelle Anna, Michez née Turpain Marie, Coley née Liénart Blanche, Delebois née Lesenne Louise, Destée née Haze Jeanne, Gratte née Vanlabeke Clémence, Samyn née Dupont Alphonsine, Smit née Vercruysse Marguerite, Bloquet née Houtet Augusta, Buret née Segero Clémentine, Caron née Denys Julie, Catteau née Coureau Berthe, Charlet Gabrielle,

Christiaens Maria, Cliquennois née Jardin Léonie, Cochez née Jung Léopoldine, Cogez née Harang Sophie, Crétal née Thillier Blanche, Deflandre née Hertet Berthe, Degaugue née Deparis Eugénie, Dectour née Monie Louise, Dens née Picquette Adèle, Dessaut Berthe, Destailleur née Doute Marie, Dhalluin née Deswarte Madeleine, Dierendonck née Vandenberghe Marie, Donck née Gobert Marie, Dubray née Allard Blanche, Elyn née Verstiggel Nathalie, Gouy née Deschietere Joséphine, Haeyen née Castelain Andréa, Houf née Dupont Adolphine, Kniébille Angèle, Labeeuw née De Nayer Antoinette, Lequin Maria, Maletys Madeleine, Ménard née Burggrave Cécile, Minssié née Leclercq Marie, Mouveaux née Braecke Rosalie, Noffelo Maria, Cailteux Jeanne, De Caluwe née Vancycke Germaine, Delmer née Dhondt Laure, Devos née Wautero Jeanne, Geers Pauline, Leclercq née Deloecq Cécile, Mas née Devendeville Céline, Pollet née Lefebvre Adrienne, Baillieu Léonie, Burcourt née Vandenbrouck Julia, Callaert Eugénie, Cauberghs née Vander Cruypssen Valentine, Comyn née Morelle Valentine, Debyttere née Beuvelet Sophie, Dessève née Richart Palmyre, Eykens née Keruste Berthe, Leclercq née Debock Clotilde, Leloup Mathilde, Lemant Rachel, Libert née Marque Jeanne, Maton Alphonsine, Pattyn Marie, Seynave Marie, Vande Ghuiste née Van Zinnen Marie, Vaniscotte née Bouquet Angèle, Baes née Minnebo Julie, Briffaut Elise, Delannay née Asselbergs Louise, De Neve née Stellamans Valentine, De Paepe née Bourgonjon Julie, Depauw née Verbanck Zélie, Desaint née Lougatte Félicie, Beaumarez née Mayer Marie, Cocquerez née Berland Elisa, Demeester Maria, Desplanque née Decatonne Adèle, Gille Maria, Gysels Victoria, Hermant née Vandame Juliette, Le Men née Dinnewil Romanie, Jembremande née Dubois Adeline, Tibaux née Delrue Eugénie, Van Hulle nés Bore Adolphine, Audon Héléna, Beugnies Blanche, Bronquart née Gambier Augustine, Dalluin née Neveux Alphonsine, De Baerdemacker Maria, Delarue Madeleine, Dhondt Marie, Dufresne Julienne, Geeraert née Ingelaere Rachel, Gevaert née Leleu Marthe, Hovine née Renard Louise, Leroi Léonie, Mocq Zenaïde, Nieuport née Rouzé Léonie, Vaillant née Flament Sylvie, Vogels née Dewyn Aimée, Watel née Huygghebaert Augusta, Batoux née Macquart Aimée, Blancart née

Cardoen Madeleine, Bloquet née Bœuf Berthe, Bouvry née Truffin Jeanne, Branswyck née Ponchaut Hélène, Bresmer née Azarch Marie, Bauche Albertine, Bellenge née Donck Julie, Bernard née Meunier Angèle, Bonte née Derept Léonie, Bouche née Prévost Coralie, Catelin née Lardemer Berthe, Cnudde née Bonte Amélie, Darque Jeanne, Decaux née Desmarécaux Germaine, Dernoncourt née Leplae Jeanne, Descamps née Lejeune Clotilde, Dewyn Alice, Pennequin Marie, Faitiche Louise, Ghetaniers née Neirinck Berthe, Gilbert née Sproit Marie, Gravelin née Kenoir, D'Espinasse Herminie, Hoet née Faroux Louise, Hoppe Florence, Kinck née Payelle Marie, Lanciers née Baptist Marie, Laurent née Lesage Victoria, Lecoutre née Lattux Julienne, Ledieu née Tahon Jeanne, Pède née Leclercq Augustine, Sablons née Dumoulin Rachel, Tribourdeaux née Mortier Georgina, Ticrotte Flore, Barbe née Langlet Françoise, Bardoel née Hennion Blanche, Carnier née Delval Sylvie, Colier née Gau Rachel, Coppé Philomène, Coutance née Brice Eugénie, Deckimyn Berthe, Decourtray née Coudon Adeline, Defloor née Montreuil Jeanne.

Primes d'allaitement.

Mmes Boitiaux, Coppart, De Cuyper, Foucart, Gaeremynck, Genevriez, Heyte, Kniebille, Minart, Monchaux, Parent, Roch Marie, Tondereau, Vanden Bilvogels, Bellin, Boute, Buret, Catteau, Charlet Gabrielle, Elyn, Dellart, Dubray, Gravelin, Guillay, Hayen, Hendryckx, Her, Maletys, Mouveaux, Pierre, Vantrille, Verheyde, Vigreux, Woisson Honorine, Defraumont née Vanhaecke Eugénie, Delcourt née Laurie Louise, Delebecque née François Madeleine, Delporte née D'Hayer Sidonie, De Prius Mathilde, Dervaux née Richard Hélène, De Vos Marie, De Vuyts née Schutz Pauline, Ducrocquée née Didelot Eugénie, Driez Thérèse, Dumoulin née Vandame Gabrielle, Facon née Willemot Noémie, Fournier née Bayard Gabrielle, Franckx née Stereckx Catherine, Godderidge née Quinart Louise, Hennerou Georges née Paris Léonie, Joris née Raeptaere Marie, Leclercq née Casteloot Marie, Leclercq Marie, Lescau Georgette, Lioene née Callens Irma, Mahieu née Dedecker Adolphine, Maréchal Germaine, Martel née Denhaene Marie, Perrain Jeanne, Petit née Porquet

Marie, Bale née Oswald Lucie, Raux Jeanne, Tersin née Vandenviroecke Philomène, Vandeneeckhoutte Sidonie, Vandermoere née Vauwalleghem Pauline, Vanlierde Marie, Vainneenem née Debruccker Leonie, Van Ost née Montagne Julienne, Vincent Germaine.

Adopté.

Rapport de M. le Maire

1359 — *Avances aux communes et aux établissements publics.*

MESSIEURS,

Dans votre séance du 26 Décembre 1914, vous avez adopté la liste des prêts que nous avons consentis aux communes, aux établissements publics et à la Cie du Chemin de fer du Nord. Du 27 au 31 Décembre, quelques communes et la Cie du Chemin de fer du Nord ont sollicité de nouveaux prêts de notre Ville.

En voici la liste complémentaire pour l'année 1914 :

DÉSIGNATION DES COMMUNES	DATES DES DÉLIBÉRATIONS COMPORTANT ENGAGEMENTS	MONTANT DES PRÊTS
Baisieux	23 Décembre 1914 . .	30.000 fr.
Deûlémont.	26 — . .	30.000 »
Ennetières.	27 — . .	10.000 »
Hallennes-lez-Haubourdin. .	28 — . .	8.000 »
Louvil	20 — . .	6.000 »
Wannehain	25 — . .	6.000 »
Cie du Chemin de fer du Nord.	Lettre du 25 Déc. 1914.	500.000 »
	TOTAL. . .	590.000 fr.

Nous vous prions, en conséquence : 1° de ratifier ces opérations; 2° d'ouvrir sur l'Exercice 1914 un crédit de 590.000 fr. à rattacher à celui de 7.498.600 fr., que vous avez voté dans la séance du 26 Décembre 1914; 3° d'admettre en recette la somme de 590.000 fr.

Le Conseil, adoptant les conclusions du rapport, admet en recettes la somme de 590.000 fr. et vote, en dépenses, un crédit d'égale importance à prélever sur les ressources disponibles de l'Exercice 1914.

Rapport de M. le Maire

1360
—
Emprises.
Suppression de redevances annuelles.

Messieurs,

Parmi les redevances annuelles pour tolérance accordées sur ou sous la voie publique, il en est un certain nombre qui ont été supprimées du fait du bombardement.

Ce sont :

1° — Tableaux-réclames, Écussons, Attributs, Enseignes et Banderolles

	Fr.	
Rue Léon-Gambetta, 177, Tellier	150	»
Rue du Molinel, 63, Vormus	70	»
Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 21, Marcoux	16	»
Rue de Béthune, 55, Cacan	28	»
Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 3, Lecomte	48	»
Rue de Béthune, 71, Paris	23	55
Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 21, Boulois	15	»
Rue des Arts, 7, Pruvost	20	»
Rue Saint-Genois, 8, Carouble	9	»
Rue de Béthune, 49, Vasse	39	60
Rue de Béthune, 50, Haslé et Tilge	26	»
Rue de Béthune, 81, Gellez	8	»
Rue de Béthune, 55, Cacan	26	»
Rue de Béthune, 66 bis, Delannoy	13	»
Rue de l'Hôpital-Militaire, 36, Dulieux	120	»
Rue du Barbier-Maes, 9, Datheises	8	»
Rue de la Piquerie, 8, Verbèke	12	»
Rue des Ponts-de-Comines, 21, Dumont	12	»
Rue de Béthune, 44-46, Cie Française	58	45
Rue de l'Hôpital-Militaire, 18, Beaussart	12	»
Rue de la Piquerie, 4, Flinois	11	»
Rue des Ponts-de-Comines, 49, Tartarat	68	»
Place de Béthune, 9, V. Montaigne	11	»
Rue de l'Hôpital-Militaire, 32, Sergeant	11	»
Rue des Ponts-de-Comines, 17, Bisman	43	20
Rue des Ponts-de-Comines, 61, Debuge	11	»

	Fr.	
Rue de Béthune, 52, Marchand	27	20
Rue Baptiste-Monnoyer, 9, Hocart	10	»
Rue de Béthune, 55, Cacan	9	»

2° Lampes électriques, Lanternes à gaz, Enseignes lumineuses

Rue Faidherbe, 1, Signaire Divoir	10	»
Rue de Béthune, 71, Paris	22	»
Rue de Béthune, 51, Collardet	35	28
Rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, Vandenperre	4	»
Rue de Béthune, 48, Baudry	2	»
Rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 18, Rigot	2	»
Rue des Ponts-de-Comines, 59, Chevain	93	»
Rue des Ponts-de-Comines, 24, De Costa Lee	66	»

3° Dalles en verre

Rue du Molinel, 1, Bricart	15	»
Rue de l'Hôpital-Militaire, 1, Tabari	10	»
Rue des Ponts-de-Comines, 6, Fontaine, Montet et C°	10	»
Rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 27, De Kischamn	30	»
Rue du Priez, 16 bis, Doutrelon De Try	5	»
Rue des Ponts-de-Comines, 17, Bisman	5	»
Rue des Sept-Sauts, 4, Verstraete	15	»
Rue des Ponts-de-Comines, 49, Duflot	10	»
Rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 6, Motte-Cordonnier	10	»

4° Marquises

Rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, Société Le Kursaal	270	»
Place de Béthune, 6, Vandenbroucke	50	»

5° Divers

Place Richebé, 3, Bigotte	50	»
Rue Faidherbe, 9, Weil	35	»
Rue de Paris, 95-97, Duhem	100	»
Rue Sainte-Anne, 16, Choisez	1	»

Nous vous demandons de supprimer ces redevances annuelles, à compter du 1er Janvier 1915.

Adopté.

Rapport de M. le Maire

1361
—
Secours aux chômeurs.

MESSIEURS,

Le chômage causé par l'occupation allemande a créé en notre Ville une quantité énorme de nécessiteux, auxquels nous avons le devoir de venir en aide pour leur assurer un minimum d'existence.

A cet effet, nous vous proposons d'instituer à Lille une Caisse de Chômage, d'après les instructions ministérielles des 20 Août 1914 et 18 Septembre 1914.

Nous soumettons à votre approbation le règlement de ce service, dont les dépenses seront à rattacher à l'article 23 des dépenses extraordinaires du Budget de 1915.

COMITÉ. — Il est institué à Lille une Caisse de Chômage dirigée par un Comité paritaire. Ce Comité est composé, par tiers, de représentants ouvriers, de représentants patrons et de représentants municipaux.

Il se réunit toutes les semaines et s'occupe de la direction du service.

DROIT AU SECOURS. — Tous les chômeurs, dont la situation est reconnue nécessiteuse par les enquêteurs et l'Administration du Bureau de Bienfaisance, ont droit au secours.

Taux du secours :

Chef de famille (homme ou femme) . .	1 fr.	par jour.
Epouse ou compagne	0.50	»
Adultes de plus de 16 ans	0.50	»
Enfants de moins de 16 ans	0.25	»

Pour 25 jours ouvrables, soit pour le chef de famille : 25 fr. par mois.

DÉDUCTIONS. — Les allocations de toute nature touchées par les nécessiteux viennent en déduction du secours (pensions civiles et militaires, allocations journalières, pensions de vieillards, etc.).

Le salaire n'est déduit que pour moitié, afin d'encourager les gens à travailler.

PAIEMENTS. — Les secours sont payés, chaque semaine, sur la production d'une carte.

COMPTABILITÉ. — Des registres de comptabilité sont régulièrement tenus par la Mairie qui ordonnance les dépenses et par les payeurs, afin que l'on puisse exercer, à tout moment, une vérification complète du service.

Des fiches indiquant les noms, adresses, âge, etc., des bénéficiaires, sont tenus au courant.

CONTROLE. — Un contrôle permanent est exercé par des enquêteurs municipaux et par l'Administration du Bureau de Bienfaisance. Toutes les mesures sont prises pour découvrir les fraudes qui pourraient éventuellement se produire.

PART DE L'ÉTAT. — Les justifications réglementaires seront produites, pour obtenir de l'Etat le versement de sa part contributive de 33 % dans la dépense.

Adopté.

La séance est levée à six heures.

Mme Mme Abb. Delsalle	Crépy Saint-Léger	Renny	Liégeois-Pic
Duburcq	Baudon	Brackers d'Hugo	Origneur
Legrand-Herman	Lesob	Sockeel	Buisine
Baré	Ducastel	Leleu	Lesserme
Guiselin			